

# RÉOUVERTURE DE LIVES-BOSSIMÉ

*Un projet revu pour s'intégrer au mieux dans son environnement local*

## CHIFFRES-CLÉS

- ▼ Production annuelle : + /-1 million de tonnes de granulats de petits calibres
- ▼ 75% de transport fluvial au départ du quai de Lives-Loyers
- ▼ 25% de transport routier exclusivement via la RN90 aménagée
- ▼ Activité sur le site : du lundi au vendredi
- ▼ Production : 06h00 à 22h00
- ▼ Expéditions camions : 06h00 à 20h00
- ▼ Expéditions bateaux : 07h00 à 19h00
- ▼ Tirs de mines : 2 à 3 fois par semaine (entre 9h00 et 17h00)
- ▼ Durée d'exploitation : 30 ans environ
- ▼ Surface totale du site de Lives-Bossimé : 59 hectares
- ▼ Surface exploitable du gisement de la carrière de Bossimé : 28 hectares
- ▼ Montant des investissements : 18 millions d'euros, les travaux seront réalisés par des entreprises principalement wallonnes
- ▼ Emplois directs : 30
- ▼ Emplois indirects : 90

Le gisement de Sagrex à Beez arrive progressivement à son terme. C'est pourquoi Sagrex souhaite exploiter à nouveau le site de Lives-Bossimé. L'entreprise souhaite, en effet, maintenir sa présence dans la région namuroise, car celle-ci offre un **sol riche en calcaire de qualité**. Sa **situation idéale** en bord de Meuse **favorise le transport par bateau** et permet ainsi de réduire considérablement le trafic routier.

En décembre 2007, une demande de **nouveau permis d'exploitation** a été initiée par l'entreprise dans le but de relancer l'exploitation du gisement de Bossimé et de faire du site de Lives la zone d'expédition. Le schéma d'exploitation initialement proposé a été **revu et amélioré** en prenant en compte les observations formulées par les autorités, les riverains et l'étude d'incidences de 2007 à 2009.

A l'instar de l'ensemble de ses sites d'extraction, Sagrex veut exploiter de façon durable et économiquement justifiée la roche de la carrière de Bossimé. L'entreprise s'engage à investir dans les **meilleures techniques disponibles** et opter pour le **meilleur schéma d'exploitation** afin de s'intégrer au mieux dans son environnement local.



Sylvie Brichard  
Directeur Général Sagrex



« Le projet de réouverture du site de Lives-Bossimé va de pair avec la fin du gisement de Beez »

- La réouverture du site de Lives-Bossimé s'inscrit dans la continuité de l'activité de Sagrex dans le Namurois

## LIVES-BOSSIMÉ POUR REMPLACER BEEZ DONT L'EXPLOITATION TOUCHE À SA FIN

En 1994, l'exploitant signe un accord avec l'asbl Beez-Longsart et la Ville de Namur régissant les conditions d'exploitation de la carrière de Beez et les mesures nécessaires à la protection du voisinage. De cet accord résulte un **élargissement des zones de protection** et d'isolement, ce qui a pour conséquence la réduction de la zone d'extraction initialement accordée. En contrepartie, il est convenu de demander une modification partielle du plan de secteur équivalente à ces zones pour permettre à l'exploitant de disposer de l'entièreté de la surface initialement prévue.

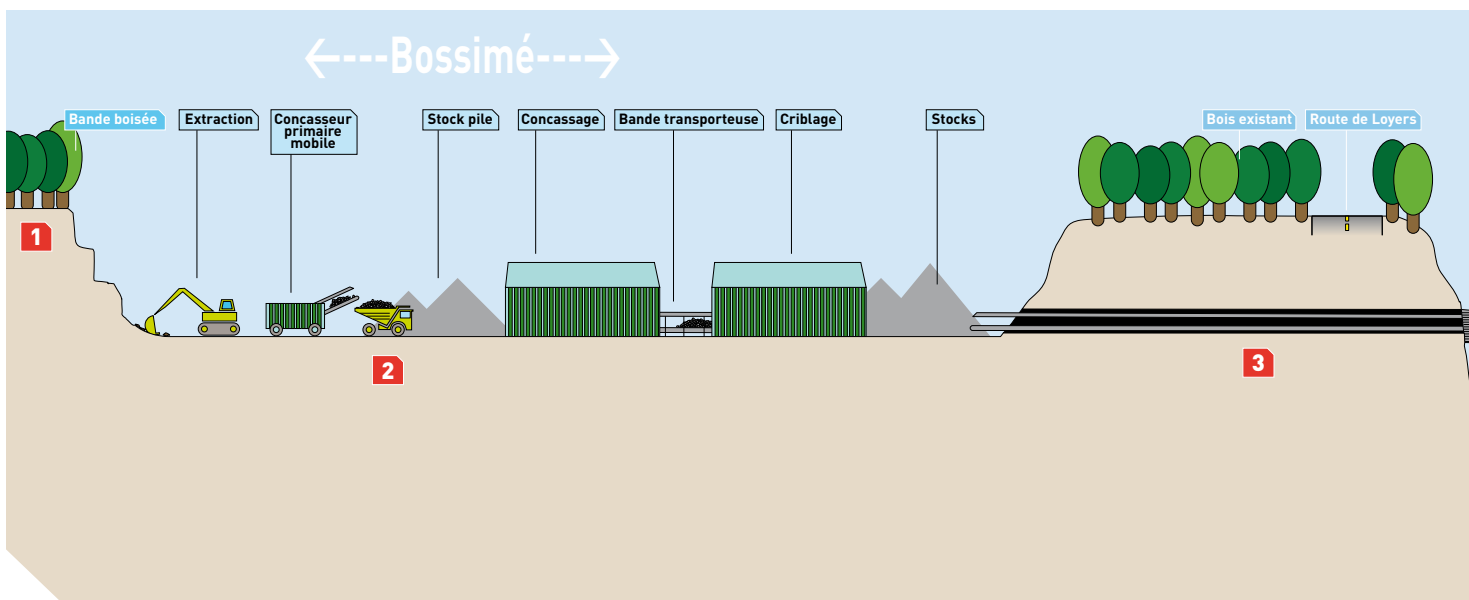
La demande d'extension en cours à Beez se limite à 5,5 hectares. Seulement 3,4 hectares seront effectivement exploités, le reste constituera les zones tampons. Cette zone permettra de poursuivre l'activité sur le site de Beez pendant 5 années supplémentaires pendant lesquelles Sagrex préparera le site de Lives-Bossimé, afin de poursuivre ses activités à la fin de l'exploitation du site de Beez.

### Les engagements pour le réaménagement de Beez sont respectés

En termes de réaménagement du site de Beez, les engagements pris à la signature de la convention de 1994 et entérinés par le permis de 1997 ont été pris en compte et sont soit déjà réalisés, soit en cours de réalisation. Ils seront achevés dès la fin de l'exploitation du site.

## LE SCHÉMA D'EXPLOITATION DU SITE DE LIVES-BOSSIMÉ

- 1 Une bande boisée de 20 mètres de large entourera la carrière pendant toute la durée de l'exploitation
- 2 Les installations de traitement de la pierre calcaire seront construites dans des bâtiments entièrement fermés au fond de la carrière de Bossimé afin d'éviter la propagation de la poussière et du bruit
- 3 Un tunnel horizontal sera percé entre la carrière de Bossimé et le site de Lives afin de permettre l'acheminement des granulats par bande transporteuse vers la zone d'expédition
- 4 Les silos de la zone d'expédition seront installés sur le plateau inférieur du site de Lives, et ce afin de les rendre très peu visibles et d'empêcher la propagation de poussières et l'impact sonore
- 5 Une bande transporteuse sera installée en tunnel sous la RN90 de manière à pouvoir procéder au chargement des bateaux sans générer de trafic routier. Le transporteur sera équipé d'un dispositif limitant les émissions de poussières et de bruit
- 6 Les camions seront chargés dans un bâtiment fermé, sans recours à des engins de chantier
- 7 La digue existante séparant le site de Lives de la RN90 sera prolongée et boisée. Elle servira à masquer les infrastructures d'expédition
- 8 Outre les agencements spécifiques à l'accès du site, la RN90 sera aménagée depuis l'accès de l'autoroute jusqu'au-delà du site côté Brumagne, pour sécuriser les différents points d'accès locaux
- 9 Le RAVeL sera maintenu dans son emplacement actuel mais sera surélevé afin de passer au-dessus de la bande transporteuse



► Coupe transversale du site de Lives-Bossimé



► Simulation après 2 années d'exploitation : les installations d'expédition seront cachées par la végétation et ne seront pas visibles depuis la rive gauche.

## LES ENGAGEMENTS DE SAGREX POUR RÉPONDRE À VOS PRÉOCCUPATIONS

### Environnement et impact paysager

- ▼ Installations regroupées dans le fond de la carrière de Bossimé, et donc non visibles de la vallée et des villages alentours
- ▼ Aménagements paysagers mis en place dès le début de l'exploitation et au fur et à mesure de son avancée
- ▼ Aménagement des zones riches en biodiversité et protection des zones à haute valeur écologique
- ▼ Pas d'impact sur la nappe aquifère
- ▼ Utilisation parcimonieuse des ressources énergétiques

### Bruit, vibrations et émissions de poussières

- ▼ Installations de production dans des bâtiments fermés
- ▼ Techniques les plus performantes en matière d'abattage à l'explosif pour minimiser les vibrations
- ▼ Dispositifs de limitation de poussières: processus de production humide, arrosage des pistes, bandes transporteuses couvertes ou souterraines, asphaltage des voies d'accès des camions d'expédition
- ▼ Chargement des péniches par bande transporteuse souterraine
- ▼ Responsabilisation et formation du personnel

### Transport

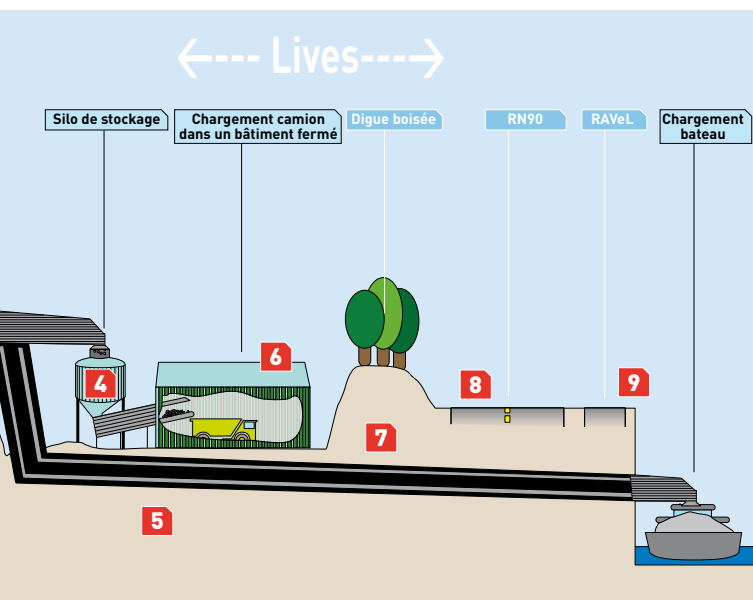
- ▼ Construction d'un tunnel pour relier les sites de production et d'expédition
- ▼ 75% des expéditions des produits finis via le transport fluvial et 25% via la RN90 sans passer par les villages environnants
- ▼ Agencement des accès à la RN90 et aménagements complémentaires pour améliorer la sécurité
- ▼ Maintien du RAVeL sans le rapprocher de la RN90

### Communication

- ▼ Dialogue avec les différentes parties concernées par le projet
- ▼ Mise en place d'un comité d'accompagnement pour favoriser le contact et les échanges entre les différents acteurs autour de la carrière

Informations également disponibles sur le site internet [www.sagrex.be](http://www.sagrex.be)

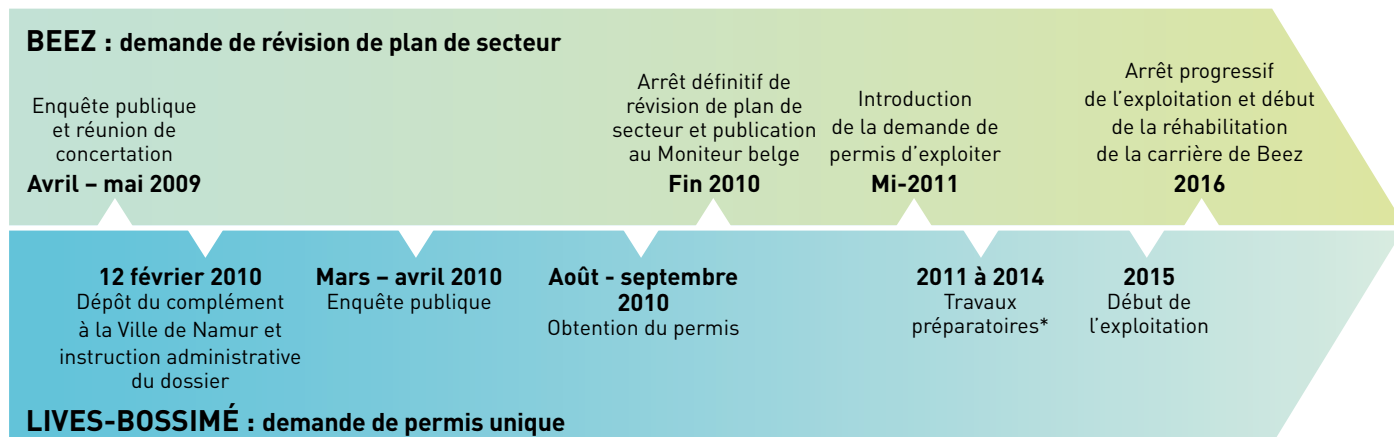
« Sagrex est pleinement consciente que la pérennité de son activité passe par une exploitation responsable et parcimonieuse des ressources naturelles »



► Les installations seront regroupées dans le fond de la carrière de Bossimé, et donc non visibles de la vallée et des villages alentours

# LE PLANNING PRÉVISIONNEL

Planning conforme à la procédure d'obtention de permis en Région wallonne



\* Construction des installations et réalisation du tunnel de liaison, aménagement de la RN90, travaux de découverte, aménagement du quai de chargement et premiers aménagements environnementaux

## LA PROTECTION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA FAUNE ET LA FLORE LOCALES

Le projet de réouverture du site de Lives-Bossimé se combine avec l'aménagement et la **protection des zones riches en biodiversité** pour leur permettre de devenir des lieux de découverte pour les petits et grands amateurs de nature. L'étude d'incidences a proposé des solutions qui permettent la cohabitation entre ces espaces et l'exploitation de la carrière. De plus, le fait même d'exploiter une carrière est un plus pour la biodiversité, en créant, par exemple, des falaises propices au développement de la faune et de la flore.

Ce projet est développé dans le **respect de la Vallée de la Meuse**. Il **ne génère aucun impact sur le paysage** de la région, et ce à partir de n'importe quel point de vue de Namur ou de la citadelle.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Le granulat est le matériau le plus utilisé après l'air et l'eau**

Le granulat est au cœur d'un réseau important d'**acteurs économiques**, tant au niveau local que régional et national. Ce matériau **essentiel à notre bien-être et notre qualité de vie** est en effet présent dans un nombre impressionnant d'applications qui participent à notre vie quotidienne : aménagement des routes, développement d'infrastructures permettant le transport ferroviaire et fluvial, construction de bâtiments durables tels que des ponts, des hôpitaux, des logements collectifs et individuels, etc. **Chaque Belge consomme en moyenne 6,5 tonnes de granulats par an.**



▶ Dès l'obtention du permis, l'aménagement des plateaux supérieurs du site de Lives permettra d'améliorer l'intérêt biologique de la zone



▶ Le calcaire est un matériau 100% naturel: l'exploitation d'une carrière consiste à extraire la pierre et à la trier en fonction des calibres

## UNE COMMUNICATION OUVERTE ET TRANSPARENTE

Sur tous ses sites d'exploitation, Sagrex veut être un acteur responsable, soucieux de la gestion durable de ses activités, dans le respect des engagements pris et à l'écoute des préoccupations de toutes les parties concernées.

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR NOUS FAIRE PART DE VOS REMARQUES ET QUESTIONS.**

**DÉPARTEMENT CORPORATE COMMUNICATIONS :** Chaussée de la Hulpe, 185 - 1170 Bruxelles  
Tél: 02/678-33-51 - Fax: 02/678-33-55 - info@sagrex.be - www.sagrex.be

**SAGREX**  
HEIDELBERGCEMENT Group